L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX No. 73 RUE DE CHARTRES,

NOUVELLE-ORLÉANS.

VENDREDI MATIN 26 FEVRIER.

VERSAILLES CAPITALE.

Nous lisons dans le *Temps*:

L'Assemblée a voté hier par 322 voix contre 327 l'amendement de M. de Meaux, repris par M. Giraud, et fixant à Versailles le siège du pouvoir exécutif et des deux Chambres.

La majorité se compose de l'extrême droite, de la droite modérée, du centre droit et des bonapartistes. On n'y trouvons parmi les députés du centre gauche proprement dit que MM. Arbel, Martel (Pas-de-Calais), de St-Pierre (Calvados), Tribert et la plupart des républicains conservateurs ralliés à la Constitution Wallon, tels que MM. Paul Cossin, du Chaffaut, Houssard, etc.

En revanche, nous avons à signaler dans la minorité les noms de MM. Bondy, Brasseur, de Gouvion Saint-Cyr, Lebourgeois, Moreau (Ferdinand) et Pasy.

Les abstentions s'élèvent au chiffre de 48. Tous les ministres se sont abstenus, les secrétaires d'Etat n'ont pas tous suivi leur exemple. MM. Baragnon et Desjardins ont voté avec la droite, on a voté avec les gauches. M. Cornélis de Witt s'est abstenu. Nous retrouvons également dans la liste des abstentions 20 députés appartenant à la nouvelle majorité.

L'Assemblée a décidé ensuite par une majorité de 534 voix contre 174, qu'elle passerait à une troisième délibération sur les projets de loi relatifs à l'organisation des pouvoirs publics.

Ce scrutin est intéressant à étudier en ce que la minorité nous donne enfin la liste complète des bonapartistes avoués ou masqués. Ce sont MM. Abbatucci, André (Charente), Bothilon, Brame Cazeaux, Dusaussoy, Eschassériaux, Galloni d'Istria, Gauivet, Gavini, Ginoux de Fermon, Haentjens, Johnston, La Roncière, Le Noury, Arthur Legrand, Le Provost de Launay, Levet, Marchand, Martenot, de Mouchy, Murat, Pouyer-Quertier, Prax-Paris, Raoul Duval, Rivaille, des Retours, Rouher, Roy de Loulay, Sarrette, Sens de Souberyan, de Valon, Vast-Vimeux. Ventre. Total: 34.

Il faut ajouter à ces noms ceux des quelques bonapartistes qui ont voté le passage à la troisième lecture: MM. Delesse-Engrand, Hamille et Magne, et M. de Bourgoing qui sa situation devant la commission d'enquête impose l'abstention. Le parti bonapartiste dispose donc dans l'Assemblée d'un minimum de 30 suffrages.

Le reste de la minorité comprend toute l'extrême droite et quelques légitimistes de la droite modérée.

La majorité se compose des trois gauches qui, cette fois encore, ont été unanimes, des républicains conservateurs, du centre droit et d'un certain nombre de députés de la droite modérée qui, à l'exemple de M. de Kerdrel, ne veulent passer à une troisième lecture que dans l'espoir d'arriver au rejet définitif de la loi.

Il y a eu 34 abstentions parmi lesquelles nous signalerons celle du rapporteur de la commission, M. de Ventavon.

—La situation parlementaire en France jugée par le *Times* de Londres:

Celui qui, il y a deux ans, aurait osé prédire que la royaliste Assemblée de Versailles vivrait assez pour mettre de côté les recommandations de sa propre commission et les yeux grands ouverts, sanctionnerait le projet d'un gouvernement républicain, ce visionnaire aurait été traité de fou.

La mauvaise foi qui poursuivait M. Thiers de sa haine, qui complotait contre lui et finit par le renverser, ne pourrait jamais semblait-il, accueillir à des propositions tendant ouvertement à priver tout et même plus que tout ce que M. Thiers avait en vue. Eh bien, sous la pression d'événements nouveaux et étrangers, ce miracle s'est opéré. Mêlé à eux, et poussés par une puissance irrésistible, les conservateurs ont succombé sous la stratégie libérale.

A n'importe quel autre moment de la période précédente, il leur était facile de terrasser leurs adversaires; mais le courage les a abandonnés. Les alliés d'il y a pas même un an se regardent aujourd'hui avec méfiance. Le centre droit considère l'extrême droite comme impossible, sans espoir de retour; et celle-ci accuse ses amis d'autrefois de sacrifier leurs principes à leur ambition.

—Le correspondant de Paris du *Times*, après avoir raconté les agissements des bonapartistes qui possèdent une organisation administrative toute prête à fonctionner, et qui ont même complté sous leur drapeau un maréchal de France, ajoute:

"Le prince impérial, ayant été représenté comme trop jeune, et la famille Bonaparte comme ayant aucun allié en Europe, on a inventé alors un projet d'alliance entre le prince impérial et une princesse danoise, de deux ans et demi plus âgée que lui, la sœur de la cesarevna Dagmar."

Les bonapartistes ajoutent que cette union serait vue très favorablement par la reine Victoria, le prince de Galles et le roi de Danemarck.

L'empereur de Russie montrerait un peu d'hésitation.

La princesse apporterait en dot au prince les deux provinces que l'empire nous a fait perdre.

—Voici le tableau des affaires faites pendant l'année 1873 par les principales lignes de steamers océaniques:

Lignes	Voyages	Passagers	Fret
Cunard	104	$[illegible]	$1,320,000
Inman	104	1,457,265	1,800,000
White Star	104	1,076,[illegible]	2,000,000
National Line	104	[illegible]	2,700,000
North German	104	[illegible]	2,720,000
Hamburg Am. Co	104	[illegible]	[illegible]
Anchor Line	104	[illegible]	[illegible]
Comp. Gen. Transat.	104	[illegible]	[illegible]
Williams & Guion	52	[illegible]	[illegible]
State Line	52	[illegible]	[illegible]
Eagle Line	42	[illegible]	[illegible]
Gt Western (Brésil)	26	[illegible]	[illegible]
Autres lignes	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Totaux	[illegible]	$11,741,130	$[illegible]

Recettes totales	[illegible]
Recettes pour 1873	[illegible]
Recettes pour 1872	[illegible]
Diminution	[illegible]

Cette diminution n'empêche pas plusieurs compagnies de construire de nouveaux steamers.

MICHELET PROPHÈTE. Un disciple très enthousiaste de Michelet, M. Gabriel Monod, vient de publier, sur le grand historien, une étude vivante qui sera lue avec beaucoup d'intérêt, par tous ceux qui ont conservé le culte du maître. M. Monod a connu Michelet, et, partant, l'a aimé. Toutes les anecdotes qu'il raconte sont donc recueillies de la bouche même de Michelet, et c'est précisément là ce qui fait le côté curieux et original de son travail.

Une nouveauté du livre de M. Monod, c'est la lettre qui a été adressée par Michelet à son disciple le 16 juillet 1870. La veille de nos immenses désastres, le poète sentait de la matinée française écrivait à M. Monod ce qui suit:

"Les événements se sont précipités, cher monsieur. Le crime est accompli.

"L'Europe interviendra, mais pas assez vite pour qu'il n'y ait avant un désastre immense.

"Je vous serre la main.

"J. MICHELET."

P.—S. "J'ai envoyé aux journaux des lettres, hélas! inutiles."

Etrange rapprochement! Le 6 septembre 1870, un autre historien politique écrivait à M. Emile de Girardin: "J'entrevois les périls et les responsabilités d'une guerre impolitique, inexcusable, pire mille fois dans ses conséquences désastreuses que ne l'a été l'expédition du Mexique." Cette lettre, datée d'Augsbourg, est signée: Emile Ollivier!

M. Monod prouve que la défaite de la patrie a avancé la mort de Michelet. Quand il apprit la capitulation de Paris, il fut frappé d'une attaque d'apoplexie. La Commune le frappa une seconde fois.

Chose étrange, les quelques paroles qu'il prononça avant de mourir furent celles-ci: "On est du faire manger à Henri V des cœurs de lion."

"Et pourquoi?" lui demanda-t-on.

"Parce qu'il aurait en le tempérament plus militaire."—Et peu après, il mourut.

LA TRANSFUSION DU SANG.—Il y a longtemps qu'une des questions qui intéressent le plus la médecine est celle de la transfusion du sang.

On nous cite aujourd'hui une opération de ce genre qui a eu les résultats les plus extraordinaires.

Un banquier allemand qui demeurait, y, passage d'Antin, M. Wolff, était tellement affaibli par la phthisie, qu'il y a deux mois, son médecin, M. le docteur Lenoyer, ne vit plus d'autre chance de salut que la transfusion du sang.

Mais où parer? Ni amis, ni voisins n'étaient disposés à se prêter à cette opération parfois très dangereuse.

Le médecin décida alors de se servir d'un bonc qu'avait le malade.

Le jour fixé pour l'opération, M. Wolff se montra très inquiet et préoccupé. L'épuisement avait affaibli son cerveau, et il manifestait une terreur folle.

Ce fut à ce point que le médecin, craignant d'agir trop fortement sur son moral, eut presque envie d'ajourner l'opération.

On va voir qu'il eut aussi bien fait.

A peine, en effet, la quantité de sang nécessaire était-elle infusée dans les veines de M. Wolff, que celui-ci donna des signes manifestes d'aliénation mentale, prononçant des paroles incohérentes. Le lendemain, à son réveil, la folie avait pris un caractère parfaitement déterminé.

M. Wolff remuait, sans interruption, sa tête à la façon d'un bonc, et essayait de donner des coups de têtes dans l'estomac de tous ceux qui l'approchaient; en même temps il réclamait de l'herbe à grande cris. La folie étant indéniable, le malade fut transporté à l'asile de la Ville-Evrard, où les docteurs Lasègue et Legrand, appelés par le docteur Lenoyer, le déclarèrent incurable.

Il y est mort hier, après huit jours d'accès furieux pendant lesquels on avait la plus grande peine à le contenir.

(*Figaro.*)

—On assure que la *Lanterne* de Rochefort, qui se publie à Londres, serait incessée de s'éteindre prochainement.

De nombreuses oppositions formées par les créanciers et par publicitaires, et le peu de sensés qu'obtiennent triste opuscule de l'autre côté de la Manche, seraient les causes de la cessation de cette publication.

Les plans de compromis ou d'arrangement.

Au moment où le caucus conservateur est appelé à se prononcer sur l'admission ou le rejet de la proposition de compromis Wheeler, nous croyons devoir reproduire le texte des différents plans offerts.

Voici, d'abord, le texte de la proposition Wheeler primitive qui avait été adopté le 5 février, dans le caucus, par 38 voix contre 27.

Attendu qu'il est désirable d'aplanir les difficultés qui ont surgi de l'élection générale dans cet Etat en 1872 et de la déclaration et de la promulgation, par le Bureau des retours, des résultats de l'élection générale du mois de novembre dernier et de l'organisation de la Chambre des représentants le 4 janvier dernier, le dit ajustement étant considéré nécessaire en rétablissement de la paix et de l'ordre dans l'Etat;

En conséquence, les soussignés, membres du parti conservateur et prétendant avoir été élus membres de la Chambre des représentants et prétendant que leurs certificats d'élection ont été illégalement refusés par le Bureau des retours, consentent respectivement à soumettre leurs prétentions à des sièges dans la Chambre des représentants à la décision arbitrale de George F. Hoar, William A. Wheeler, William P. Frye et Samuel S. Marshall, membres du comité congressionnel actuellement à la Nouvelle-Orléans, lesquels sont, par le présent, autorisés à examiner et à statuer sur les mérites des différents cas; et quand la dite décision sera rendue, nous consentons à nous y soumettre, et ceux de nous qui pourront devenir membres de la Chambre des représentants par cet arrangement consentent à soutenir de leur influence et de leur vote la résolution jointe ci-après; et les soussignés, prétendant avoir été élus sénateurs du huitième et du vingt-deuxième districts sénatoriaux consentent à soumettre leurs prétentions à la décision arbitrale indiquée ci-dessus et à y soumettre; et les soussignés ayant des certificats d'élection du Bureau des retours consentent respectivement à ce qui suit: après la décision de dite arbitrée, lorsque cette décision aura été ratifiée par le rapport du comité des élections du corps siégeant actuellement à la Maison d'Etat et qui prétend être la Chambre des représentants, ils assisteront aux séances de la dite Chambre dans le but d'adopter le dit rapport, et si le dit rapport est adopté et les membres y compris admis à siéger, alors les soussignés s'engagent, immédiatement après l'adoption du dit rapport, à voter pour les résolutions suivantes:

PROJET DE RÉSOLUTIONS.

Attendu que des doutes ont existé et existent encore sur les résultats légaux de l'élection dans cet Etat au mois de novembre 1872, et

Attendu, qu'il est allégué et cru par une grande partie de la population de cet Etat, que le résultat de l'élection pour les membres de la Chambre des Représentants et pour le Trésorier, dans le mois de novembre dernier, a été illégalement déterminé et promulgué par le Bureau des Retours; et attendu que ces doutes, ces allégations et cette croyance ont grandement tendu à troubler l'esprit public et à ébranler la confiance et à affecter les intérêts matériels de l'Etat, et

Attendu qu'il est considéré comme nécessaire au bien de l'Etat qu'un ajustement des difficultés qui précèdent soit effectué,

En conséquence, il est résolu par l'Assemblée générale de l'Etat de la Louisiane, que la dite assemblée générale déclare par la présente son acquiescement au gouvernement d'Etat existant en 1872, connu sous le nom de gouvernement Kellogg, et qu'elle ne cherchera pas à mettre en question par une mise en accusation, les actes officiels du gouvernement depuis son installation, et qu'elle accordera dorénavant au dit gouverneur tout l'appui nécessaire et légitime pour le maintien des lois et dans l'intérêt de la paix et de la prospérité du peuple de cet Etat, et que la composition de la Chambre des représentants, telle qu'elle sera constituée par la décision du Bureau, Geo. F. Hoar, William A. Wheeler, William P. Frye et Samuel S. Marshall, restera sans changement, sauf le cas de démission ou de mort, jusqu'à une nouvelle élection générale; et que le Sénat tel qu'il sera ainsi reconnu, restera sans changement, sauf ce que ce corps pourra faire de lui-même en statuant sur les contestations.

Le passage relatif à l'*acquiescement* ayant paru de nature à soulever de nombreuses objections, M. Wheeler consentit à le modifier comme suit:

Résolu par &c., que la dite assemblée, sans en rien l'approuver, ne troublera pas le gouvernement actuel d'Etat, qui prétend avoir été élu en 1872 et connu sous le nom de gouvernement Kellogg, ni ne cherchera à mettre en accusation le gouverneur pour aucun de ses actes officiels passés, &c., de reste comme ci-dessus.

Le caucus conservateur après avoir reconsidéré son vote sur la proposition suivante, a adopté un nouveau plan d'arrangement dont suit le texte. Ce plan, remis à M. Wheeler au moment de son départ, a été rejeté par lui, d'après une dépêche expédiée de Mobile. C'est alors qu'un comité de trois, composé de MM. Zacharie, Burke et Léonard, a été envoyé à Washington pour en presser l'acceptation.

1.—L'élection de 1872 actuellement soumise au Congrès ne sera pas comprise dans le règlement.

2.—L'élection de 1874 pour le Trésorier et les membres de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane sera soumise à messieurs Hoar, Frye, Wheeler et Marshall, avec l'entendement bien distinct que ceux qui auront été reconnus par le Bureau des Retours et le comité conservateur seront acceptés comme ayant été légalement élus.

3.—La Chambre des Représentants devra être organisée de nouveau en prenant pour base la décision du comité.

4.—La Chambre des Représentants ainsi organisée devra envoyer à W. P. Kellogg, agissant comme gouverneur de l'Etat, et au Sénat, composé selon la décision du comité, un message les avertissant que la Chambre est organisée et prête à procéder à l'accomplissement de ses devoirs.

5.—Les membres conservateurs s'engageront un engagement dans lequel ils déclareront que tout en n'approuvant pas le gouvernement Kellogg et n'en reconnaissant pas la légalité, ils ne troubleront pas l'exécutif à cause de ses actes antérieurs tant qu'il sera soutenu par le Président.

6.—Les membres de la Chambre reconnus par les arbitres ne devront pas être changés, excepté en cas de mort ou démission ou d'expulsion pour une cause légitime.

7.—Les sénateurs reconnus par les arbitres devront prendre leurs sièges.

ADRESSE AU PEUPLE DU SUD

par les membres démocrates du Sud au Congrès.

Washington, 18.—L'Adresse suivante vient d'être préparée par les membres du Sud et du Sud-Ouest.

Au peuple des Etats du Sud:

Vous avez confié aux soussignés, en cette occasion, la délicate et difficile tâche de garder dans le Congrès fédéral vos intérêts publics, vos droits et votre réputation. Vous parlonnerez, en conséquence, la liberté que nous prenons de vous présenter cette Adresse dans une période si critique, sur une matière affectant votre destinée et celle de votre postérité. Vous ne pouvez manquer d'observer les efforts persistants de quelques-uns des chefs du parti républicain pour raviver les animosités de la dernière guerre, qui, heureusement, font rapidement place à l'esprit de concorde et d'unité dans toutes les sections de notre pays commun. Il est impossible de prévoir avec certitude l'effet de ces appels à la passion.

Nous croyons que par les représentations honnêtes d'officiers et agents fédéraux, consciencieux et droits, d'une presse publique indépendante et capable et d'un grand nombre de citoyens sans distinction de parti, la vraie condition des Etats du Sud et le sentiment réel du peuple du Sud arrivent graduellement à la connaissance de nos concitoyens du Nord. Nous espérons d'eux une décision favorable quand ils auront sur les faits des informations complètes. Le grand but d'un bon gouvernement sera atteint quand le peuple de toutes les sections oubliera que nous ayons jamais été ennemis et agira de concert comme dans les premiers jours de la République, n'ayant de rivalité que par le dévouement aux meilleurs intérêts de tout le pays. Avec ce but élevé en vue, il n'y a rien d'incompatible avec l'honneur et la virilité d'un peuple brave à se résoudre à souffrir avec une patience héroïque quelles que soient les provocations et les torts, entrevoyant dans les angoisses présentes un avenir plus heureux et repoussant d'injustes épithètes et des insultes gratuites avec une noble et digne modération.

Que tout blanc dans toutes les sections du Sud se regarde comme un commissaire de paix, maintenant les relations les plus bienveillantes envers le noir, se rappelant que la responsabilité de l'extrême pauvreté à laquelle nous avons été réduits, et les gouvernements corrompus auxquels son vote nous a assujettis, pèse non seulement sur lui comme sur les mauvais hommes qui, avec l'assurance de l'appui fédéral, sont par des appels à ses plus horribles passions cherché à le rendre notre ennemi, moyens honnêtes à la conviance de la vérité que nous tachons par tous les moyens honnêtes à le convaincre de la vérité que nous tachons par tous les moyens honnêtes à le convaincre de la vérité que nous tachons par tous les moyens honnêtes à le convaincre